

CONTACT

Gouvieux

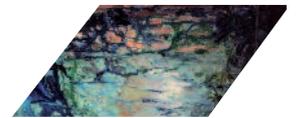
www.gouvieux.fr



DANS CE
NUMÉRO :

Dossier

*Le soutien communal
aux associations
gouviciennes*



En bref

Retour sur les activités
de mai à la bibliothèque
municipale

Sortir

Fête de la
musique
samedi
24 juin



Agenda

Tennis Tour de Picardie
mardi 13 juin





■ Pour que vivent nos associations

Notre commune héberge à ce jour près de 70 associations de tous types, essentiellement culturelles et sportives. Nous pouvons nous en réjouir, voire nous en enorgueillir, car ce tissu est particulièrement riche et ample pour un territoire comme le nôtre. Un territoire qu'il irrigue, qu'il anime et qu'il dynamise pour notre plus grand bonheur. Il participe sans conteste à la qualité de notre cadre de vie. Notre devoir est donc de le préserver.

En ce sens, la Mairie ne ménage pas ses efforts. Les citoyen(ne)s que vous êtes doivent le savoir et en avoir conscience. Or, bien souvent, l'aide municipale au monde associatif est réduite aux subventions directes attribuées à chaque entité. Si elle se limitait à cette pratique comptable, elle serait d'ores et déjà conséquente puisque la Ville de Gouvieux accorde environ 200 000 € par an à ses associations (hors Centre Communal d'Action Sociale), soit près de 4 points d'impôts.

Besoin est de souligner que le soutien communal est encore beaucoup plus important au travers de la mise à disposition des infrastructures et des équipements possédés et gérés par la Ville. L'exemple du gymnase, que vous découvrirez dans le dossier de ce mois, est très parlant à cet égard. Construction, rénovation, entretien et maintenance de l'ensemble du parc pèse lourdement sur le budget municipal.

Mais la Mairie ne relâchera jamais ses efforts, directs et indirects, au bénéfice de nos associations, source de sociabilité, de solidarité et de vitalité indispensables pour notre bien-être collectif.

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Premier Vice-Président du
Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France



■ Le soutien

Parmi les nombreuses associations sportives et culturelles présentes dans notre commune, une grande partie d'entre elles sollicite chaque année l'aide de la Mairie pour subvenir à leurs besoins essentiels et alimenter leurs activités. Chaque demande est étudiée avec attention. Le récent vote du budget a été l'occasion de mettre en lumière les subsides municipaux, qui ne doivent pas pour autant occulter un soutien moins direct mais tout aussi important de la Ville.

Les subventions directes

La Commune attribue aux associations des sommes leur permettant d'exercer leurs activités tout en équilibrant leurs comptes. Les conditions de fonctionnement des structures étant variables, les montants attribués ne sont guère comparables, mais tous présentent le double avantage de compléter les cotisations et de couvrir ainsi les charges.

En effet, les associations demandent à leurs membres des cotisations (dont le niveau varie avec l'âge, les cotisations des jeunes étant fort heureusement plus faibles), qui sont parfois calculées en fonction de la sociologie historique (pour prendre un cas extrême, on peut comprendre que la cotisation d'un poney club soit plus élevée que la cotisation d'un club de football). Mais l'observation montre que les cotisations pour des activités à peu près comparables ne présentent pas d'écart majeur. Nombre d'associations en reversent une part à leur fédération, part d'autant plus élevée en cas de formations (à la sécurité, à l'arbitrage...) et de manifestations. Par ailleurs, les organismes qui en font la demande sont susceptibles de percevoir des subventions du Département, voire de la Région et de l'Etat, qui peuvent être très diverses selon les secteurs.

En matière de charges, là aussi, beaucoup de différences : importantes charges de transport pour les clubs qui ont de nombreux déplacements (matches hebdomadaires) ; importantes charges d'entraîneurs lorsque le niveau du club est élevé, lorsqu'il y a des obligations de sécurité ; charges des manifestations (qui donnent parfois lieu à des subventions exceptionnelles) ; certaines associations participent aussi aux investissements



communal aux associations godviciennes

dont elles ont besoin, en matériel, parfois même en locaux lorsque le pourcentage de non-Godviciens qui les fréquentent est important.

Il résulte de tous ces considérants que les montants nécessaires pour équilibrer les comptes des associations ne sont nullement comparables. L'analyse est donc effectuée par les maires adjoints délégués, association par association, dans un souci d'efficacité (donner les moyens nécessaires) et évidemment d'équité (pas de copinage, pas de favoritisme).



Les aides indirectes

Le soutien apporté aux associations consiste aussi en la mise à disposition de matériels, équipements, locaux et terrains. Ces aides indirectes sont, de loin, les plus importantes, au regard de l'ampleur des installations municipales.

Les associations culturelles godviciennes ont ainsi accès à la salle des fêtes, à celles de la Ferme, de la rue Blanche, de Saint-Jacques et du centre Anne-Marie Quéru. L'église Sainte-Geneviève est également mise à la disposition de l'association la Govelène pour l'organisation de ses concerts. Toutes ces occupations ont un coût pour la Mairie : chauffage, électricité, travaux d'entretien et de rénovation ou rachat de matériels et équipements. A titre d'exemple, tout le jeu de chaises a été récemment changé à la Ferme : tel sera aussi bientôt le cas de la salle des fêtes.

Certains équipements trop lourds financièrement pour des associations, peuvent être pris en charge par la Mairie (comme pour l'achat d'un four à céramique).

De leur côté, les associations sportives disposent du gymnase, de 4 terrains de football, de pas de tir à l'arc et sur cible, ainsi que de 6 courts de tennis. Le maintien en bon état de ces infrastructures représente un effort conséquent pour la Commune. Ainsi, les courts de tennis couverts ont été rénovés en septembre et les terrains en terre battue le seront prochainement pour un total de 100 000 €.

Le gymnase est l'exemple le plus parlant car c'est une installation de très grande dimension (7 salles) qui génère le plus de dépenses : en 2016, hors gardiennage et amortissements, elles représentent un total de 191 000 € (76 960 € en électricité, 25 900 € en prestations de service, 5 270 € en maintenance, 50 760 € en nettoyage et 32 100 € en travaux). En effet, cet établissement sportif très polyvalent est de loin le plus utilisé. Ouvert tous les jours (sauf jours fériés) de 9h à 23h, il est occupé par les associations sportives pour les entraînements et les matchs/compétitions, les élèves du collège et des écoles pendant la période scolaire, ainsi que les centres de loisirs, hébergements et packs ado pendant la période non-scolaire. Des travaux ont récemment été réalisés pour l'agrandir et le doter d'un nouveau système de sécurité. Afin de réaliser des économies d'énergie et assurer le confort des pratiquants, le gymnase sera bientôt doté de systèmes d'extinctions de lumière automatique et d'un chauffage réglable selon le sport pratiqué. Soit une enveloppe budgétaire d'environ 500 000 €.

Toutes ces dépenses cumulées sont d'autant plus justifiées que les clubs ont des effectifs importants et une pratique intensive (le nombre d'heures d'utilisation est en moyenne de l'ordre de 500 par an, et peut monter à 1 500). Ceci étant, la Commune n'a pas la taille requise pour financer toutes les activités possibles et imaginables. Certains pratiquants d'activités particulières doivent donc s'orienter vers les villes voisines (c'est le cas du rugby qui se pratique à Chantilly). L'entente et l'entraide se jouent aussi à l'échelle intercommunale qui présente l'avantage de la complémentarité, pour viser l'exhaustivité ▮

Une nouvelle ceinture noire 2^e dan au Judo Club de Gouvieux



Fin avril, Xavier Le Person a brillamment réussi sa démonstration du Nage No Kata, épreuve indispensable pour l'obtention du 2^e dan de la ceinture noire. Les efforts consentis tout au long de l'année et l'aide précieuse d'un excellent partenaire, Alban Attagnant, professeur au sein du club, ont permis à Xavier de repartir avec cette récompense amplement méritée puisque la partie compétition était déjà acquise. Bravo à lui !

Fin de saison festive pour le club de karaté

Au terme d'une saison bien remplie qui a notamment vu un stage à Amiens le 21 mai, les élèves du club de karaté vont pouvoir célébrer la réussite de certains d'entre eux. Jeudi 22 juin aura lieu la traditionnelle remise des diplômes et des ceintures pour les karatékas ayant réussi les passages de grade internes. Le 25 juin, deux ceintures marron se rendront à Villers-sous-Saint-Leu pour obtenir le précieux sésame : la ceinture noire. La fin de saison sera officiellement célébrée le 4 juillet par le repas de fin d'année du club.

Enquête à destination des associations

Cette année, le CNRS et le Centre d'Économie de la Sorbonne reconduisent une enquête nationale visant à dresser un état du paysage associatif français par l'analyse du mode d'action et de fonctionnement des associations, la nature de leurs ressources et les difficultés rencontrées. Pour participer à cette enquête, les associations sont invitées à remplir un questionnaire en ligne, avant le 30 juin 2017 : www.modalisa6.com/paysageasso2016/Formulaire.html

Réglementation sur le bruit :

rectificatif

L'utilisation des matériels bruyants (ex. tonte) est autorisée le samedi de 9 heures à midi et de 15 heures à 19 heures, ces horaires visant à préserver votre tranquillité aux moments des repas

Cantine et étude dirigée 2017/2018

Pour inscrire ou réinscrire votre enfant à la cantine et/ou à l'étude dirigée pour la prochaine rentrée scolaire, un nouveau dossier est disponible en Mairie et en téléchargement sur gouvieux.fr. Dossiers à déposer en Mairie avant le 17 juin 2017

Constitution du jury d'Assises de l'Oise

En application des dispositions de la loi n°78-788 du 28 juillet 1978 modifiée, portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises, les maires des communes de plus de 1 300 habitants doivent procéder au tirage au sort public nominatif des jurés. Pour Gouvieux, ce nombre est fixé par arrêté préfectoral à 24. Ce tirage au sort public aura lieu le lundi 19 juin, à 18h30, en salle du Conseil municipal

Les actions de l'Agence de l'eau

L'Agence de l'eau du bassin Seine-Normandie dont dépend la commune de Gouvieux (100 000 km² de la Champagne au Cotentin) vient de publier son rapport annuel sur les objectifs, le financement et les résultats de son action. Elle perçoit des redevances provenant, entre autres, de la facture d'eau des ménages (17% du montant). Ces redevances sont ensuite reversées sous forme d'aides à des organismes publics (communes, syndicats de communes...) ou privés (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des opérations d'intérêt commun sur le bassin : épuration des eaux usées urbaines et rurales, protection et restauration des milieux aquatiques et humides, gestion solidaire des eaux, lutte contre les pollutions toxiques et diffuses, etc. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier sur le prix de l'eau. Pour plus de renseignements : eau-seine-normandie.fr

SNCF : Recrutement en alternance

Diplômes : BAC PRO MEI pour 3 ans ; BAC PRO MELEC et BTS Maintenance des Systèmes, orienté manager de maintenance, tous deux pour 2 ans. Adressez-vous à EMT Haute-Picardie, Karine Houdard, Correspondante Formations, 39 rue Riolan - 80 000 Amiens. Date limite des candidatures : 30 juin 2017

Kangourou, le concours de mathématiques

En mars, les élèves de CM1 de la classe de Mme Salaün de l'école Marcel Pagnol ont participé au grand jeu-concours de mathématiques. Le 19 mai, Mme Prévot, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale est venue féliciter tous les participants et leur a remis leur diplôme. Félicitations à Virgile qui termine 6^e au niveau national ! Les élèves attendent l'édition 2018 avec impatience...

Retour sur les activités de mai à la bibliothèque municipale

Après-midi « Terre »

Grand succès à l'après-midi « Terre » organisé samedi 20 mai. Un public nombreux en a apprécié les multiples activités. Le Comptoir des jeux a notamment attiré petits et grands grâce à des jeux nouveaux et variés. La chasse au trésor a mobilisé les enfants enthousiastes ; les ateliers de modelage ainsi que de sculpture sur pierre et sur bois, ont ravi les artistes en herbe ; et les Mom' en cirque ont accueilli équilibristes, jongleurs et trapézistes. Tout le monde a été entraîné dans le rythme de la Batucada, et les bons jus de fruits de Karine ont contribué à ce bel après-midi rempli de bonne humeur.



Exposition « Couleurs poétiques »

Du 6 au 31 mai, la bibliothèque a exposé des peintures sur le thème des poèmes, réalisées par les élèves adultes de l'atelier de Serge Lapeyre, association Arts & loisirs. Les élèves ne devaient pas illustrer le poème qu'ils avaient choisi, mais retranscrire ce qu'il évoquait pour eux ou ce qu'il leur inspirait...



Théâtre « Blanche Aurore Céleste »

Partenaire du 36^e Festival théâtral de Coye-la-Forêt qui a eu lieu du 9 mai au 31 mai 2017, la bibliothèque municipale a accueilli la pièce de théâtre "Blanche Aurore Céleste" le samedi 4 mai à la Ferme. Ce spectacle en itinérance de Noëlle Renaude a été présenté par la compagnie Théâtre noir, interprété par Cathy Castelbon et mis en scène par Philippe Georget. 35 personnes ont assisté à cette représentation à l'issue de laquelle un pot de l'amitié a été servi. Ce moment convivial a permis de rencontrer et d'échanger avec les membres de la compagnie théâtrale ainsi que les organisateurs de la Faïencerie

► Pour prévenir la perte d'autonomie des personnes

âgées (60 ans et +)

Formations sport animation et Linesport donnent une conférence sur les gestes et postures au quotidien de 14h à 15h suivie d'un coaching sportif de 15h à 16h (30 personnes maximum), lundi 12 juin à la Ferme (24, rue de la Mairie). Animations gratuites. Renseignements au 03 44 83 47 29 ou 06 19 90 38 60

► Pack ados du 10 juillet au 4 août

La Mairie organise des Pack ados pour les jeunes Godviciens (13-16 ans). Au programme : un camping à Guérard, avec une activité canoë, des activités sportives (tournois, randonnée VTT, après-midi à thème...) ou culturelles (jeux de société, projets jeunes, projets photo/vidéo) et une sortie par semaine (karting, foot bulle, réalisation de fresque murale...). Inscriptions au centre Anne-Marie Quéru durant les périodes d'inscriptions pour le Centre de loisirs ou par téléphone au 06 11 21 33 70 ou 03 44 57 96 84. L'accueil des jeunes se déroulera entre 13h30 et 17h30 au gymnase



► Ré-inscriptions au centre Aqualis

Les ré-inscriptions se tiendront du 29 mai au 2 juin et du 6 juin au 9 juin, de 12h30 à 14h30 et de 17h à 19h. Les inscriptions, quant à elles, se dérouleront du 12 juin au 16 juin et du 19 juin au 23 juin, de 12h30 à 14h30 et de 17h à 19h30

► La nuit de la coiffure

Le salon de coiffure « Élégance » au 1, rue de Chantilly à Gouvieux, partenaire de l'opération « La nuit de la coiffure », sera ouvert le 15 juin de 18h à 23h et offrira un coiffage sur cheveux secs et propres aux clientes qui se seront inscrites préalablement sur le site www.lanuitdelacoiffure.fr

► 1 mois de fitness gratuit

Après la fête des mères, l'association Gymnastique Artistique de Gouvieux est heureuse de convier toutes les mamans à 1 mois de fitness gratuit. Plusieurs cours à découvrir : cardio, cardio boxe, trampoline, pilates et yoga, oxygène, cuisses abdos fessiers, step, LIA, tabata, circuit, training... Renseignements : Fatima au 06 42 41 60 86. Les cours ont lieu au gymnase, salle agrès/praticable

► Devenez membre de l'association Les Amis du Musée

Condé – Château de Chantilly

Les Amis du Musée Condé a pour mission de préserver les collections léguées à l'Institut de France par le duc d'Aumale en 1886. En rejoignant l'association, participez à la sauvegarde du patrimoine reconnu dans le monde entier et bénéficiez de nombreux avantages : accès gratuit aux collections permanentes du musée, aux expositions temporaires du Jeu de Paume, au parc du château, au musée du Cheval ; stationnement gratuit ; invitation aux inaugurations des expositions et conférences ; participation à des visites et voyages à thème ; tarif préférentiel pour les grands événements organisés par le Domaine de Chantilly (Art et Élégance, Journée des Plantes) ; réductions (Potager des Princes, cinéma Ellysée, achats à la boutique du château). Adhésion à l'année : 10 € par enfant, 50 € par adultes et 80 € par couple. Infos sur amismusecondechantilly.com

► Petite enfance : tableau de bord

« ASS. MAT. »

1^{er} trimestre 2017

- Nombre d'assistantes maternelles en activité : 62 (déclarées en mairie, dont 2 sans contact)
 - Nombre d'enfants gardés : 277 (dont 36 extérieurs)
 - Nombre d'enfants scolarisés : 125 (dont 10 extérieurs). 93 enfants scolarisés en maternelle, 31 en primaire et 1 au collège
 - Nombre d'enfants non scolarisés : 112 (dont 26 extérieurs)
- Enfants gardés en provenance de communes extérieures : 36 dont Chantilly (8), Lamorlaye (1), St Leu d'Esserent (2), Fresnoy le Wat (2), Précly sur Oise (7), Coye la Forêt (1), Balagny s/Therain (2), Boran (4), Les Ageux (1), Liancourt (1) et Avilly St Léonard (1), Maysel (2), Crouy-en-Thelle (1), Blaincourt (1), Léguevin (1), La Chapelle en Serval (1).
- Nombre d'assistantes maternelles SANS employeur : Aucune
 - Nombre de place libre chez les assistantes maternelles déjà actives : Plein temps (5), Périscolaire (10), Nourrisson ou Périscolaire (4)
 - Restauration maternelle : 83 enfants concernés (dont prime transport)

Retrouvez la liste des assistantes maternelles sur gouvieux.fr/jeunesse.

Retrouvez le planning des ateliers du Relais d'assistantes maternelles et des parents de Gouvieux sur ccac.fr

► Elections législatives les 11 et 18 juin

Les Godvicien(ne)s inscrit(e)s sur les listes électorales de la commune sont invité(e)s à se rendre dans le bureau de vote figurant sur leur carte d'électeur : les dimanches 11 et 18 juin prochains, entre 8 heures et 18 heures, ils devront choisir le ou la député(e) de la 4^{ème} circonscription de l'Oise, qui les représentera à l'Assemblée nationale pour les 5 ans à venir.

Un appel est lancé à toute personne intéressée pour aider au dépouillement en fin de journée : prière de s'adresser au service des élections de la Mairie - 03 44 67 13 13



- Faites le 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.
- 15 SAMU
- 17 POLICE
- 18 POMPIERS
- 119 Enfance maltraitée
- 115 Sans abris
- 116000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- SOS Médecins Oise 03 44 66 44 66 37, bd Jean Biondi à Creil
- Urgences dentaires (week-ends et jours fériés) : 15 (SAMU)
- 114 : numéro d'urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler)
- Mairie de Gouvieux 03 44 67 13 13

▮ **Vendredi 9 juin, 21h, La Ferme**
Le Jazz Club reçoit Thierry
Fanfant et David Fakeure
“Frères”

Thierry Fanfant, issu d'une famille de musiciens, étudie la basse et la contrebasse avec Pierre Matarelli et Jacques Vidal. En quelques années, sa passion devient son métier et Thierry travaille comme bassiste et contrebassiste mais aussi comme arrangeur-réalisateur et auteur-compositeur-producteur. David Fakeure, pianiste de Jazz compositeur, s'oriente vers le piano Be-bop et à travers différentes rencontres, développe ses facilités pour le Jazz et les musiciens des Caraïbes. Il mettra ses nouvelles connaissances harmoniques au service de son sens naturel pour la mélodie.

Tarifs : 13€ (adulte), 6.50€ (enfant).

Renseignements et réservations au 06 83 32 67 00 ou 06 83 60 95 95 ou à michel.kus@orange.fr.

▮ **Samedi 24 juin**
Fête de la musique

Parc de la bibliothèque

De 15h à 20h

D'autres lignes (poésies chansons)

Wanduta (Deep-House)

Médiateur (Pop-Rock)

Vlad (World- Soul)

Andréa and Co (variétés internationales)

Izaak (RnB-Pop)

Le Chat (Jazz-Rock)

Place Amic

De 16h30 à minuit

Arkadémia (école de musique)

Zumba

Jimmy (guitariste)

No fish No Rabbit (Pop Rock)

Keep Loving (Pop variétés internationales)

Eglise

De 17h à 20h30

Abracadaflute

Avez Vrez (celtique)

Enéré (chansons françaises)

Ensemble baroque

La Govelène (chorale)

« Cuisine en Compagnie » organise des ateliers cuisine
à la cuisine de la salle des fêtes, de 9h30 à 13h

▮ **La cuisine des Desperate House Wives**

Jeudi 15 juin

Velouté au basilic, salade César, muffins à la myrtille.

▮ **Menu de saison**

Lundi 19 juin

Soupe froide au concombre/avocat, boulettes d'agneau avec des pickles de légumes, verrines aux fruits rouges.

▮ **Menu végétarien**

Mardi 27 juin

Chili végétarien, cocktail citron/menthe/gingembre, muffins abricots/flocons d'avoine.

Tarif : 25€ par personne et 15€ d'adhésion annuelle par famille. Renseignements et réservation à ledenmatpascale@gmail.com

▮ Jusqu'au samedi 24 juin, les mardis et vendredis de 14h30 à 18h et les mercredis, jeudis et samedis de 10h à 12h et de 14h30 à 18h, bibliothèque municipale

Exposition « Mexique, Art et Culture »

Expo des œuvres des élèves des ateliers de Peinture Enfants et Adolescents de Laure Garat de l'association Arts & loisirs.

Renseignements au 03 44 57 48 63

ou à bibliotheque.gouvieux@wanadoo.fr

▮ **Samedi 10 juin, 10h-12h, bibliothèque**
Rencontre et séance de dédicace avec Yatuu,
auteure et illustratrice de bandes dessinées

Profitez de cette rencontre pour poser vos questions sur son parcours professionnel, mais également sur son travail ou sur la conception d'une BD.

Renseignements au 03 44 57 48 63

ou à bibliotheque.gouvieux@wanadoo.fr

▮ **Dimanche 11 juin, 10h30-15h30**
Journée Marche Nordique et Active

Organisée par GV Loisirs. Sur les bords de l'Oise, boucles de 4 et 9 km au départ de Boran-sur-Oise. Pique-nique.

Gratuit. Inscription obligatoire au 06 86 01 89 09

▮ **Dimanche 11 juin, 36 rue Blanche**
Ateliers de Rigologie-Sonologie

Animés par Martine Guiborat. 11h-13h : yoga du rire, rigologie et jeux. 13h-15h : pause repas. 15h-17h : sonologie (rééquilibrage par les sons et les vibrations) et travail de la voix.

Renseignements sur www.fleurdelotus-relaxation.com

ou au 06 99 20 49 26 ou à

fleurdelotus.relaxation@orange.fr

▮ **Mardi 13 juin, place de la Mairie**
Tennis Tour de Picardie

Pour les scolaires de 13h30 à 16h30.

Ouvert à tous à partir de 16h30.

Animation gratuite.



📅 **Samedi 17 juin, 15h30-17h, gymnase**

Journée internationale du Yoga

Séances de Yoga encadrée par des professeurs diplômés. Prévoir des vêtements confortables et des tapis. En fin de séance, une dégustation de thé indien sera offerte par l'association Lumières sur l'Inde de Gouvieux. Entrée gratuite, participation libre au profit des Orphelins du Sud de l'Inde.

A partir de 7 ans. Renseignements auprès de Louis Charles Delavictoire au 06 61 33 79 72

📅 **Dimanche 18 juin, 14h, la Ferme**

Audition des instrumentistes

Organisée par Arkadémia. Se succéderont toutes les classes d'instruments (violon, flûte, batterie, piano, guitare et guitare basse) ainsi que des ateliers de pratique musicale (ensemble baroque, de flûtes à bec, quatuor de trombone, ateliers de musique actuelle et de jazz).

Renseignements au 06 23 59 15 65 ou à arkademia.gvx@gmail.com

📅 **Samedi 24 juin, 14h-17h, gymnase**

Sensibilisation et initiation au basket Handisport

Dans le cadre de sa démarche citoyenne (label citoyen FFBB 2013), le Gouvieux Basket Oise s'associe avec le club Handi-basket de Creil (Nationale 1C). Sous forme ludique, les athlètes et techniciens du club de Handi-Basket de Creil proposeront des ateliers pour tous.

Un match de démonstration en fauteuil entre Creil Handi Basket (N3) et Gouvieux BO (PNM) aura lieu à 16h

📅 **Samedi 24 juin, 15h30-18h, gymnase**

Collecte Articles de Sport pour les enfants du Sénégal

Le Gouvieux Basket Oise a organisé une collecte d'articles de sport depuis le début du mois d'avril au profit de l'association « My Medina School », parrainée par Maleye NDOYE, joueur professionnel au Paris Levallois Basket. Ce 24 Juin, les bénéfices seront officiellement remis à Maleye, au profit des enfants de Dakar au Sénégal. Cet acte citoyen fait partie des items du renouvellement du Label Fédéral « Ecole Française de Mini Basket » pour le Gouvieux Basket Oise

Le salon de thé, La Joyeuse théière propose

📅 **Séance thé Relax**

Vendredi 16 juin, 15h-18h

Participation : 15 € (massage assis relaxant de 15 min + thé ou café gourmand).

📅 **Conversation anglaise**

Dimanche 11 juin, 10h30-12h

Participation : 15 € (atelier + thé ou café gourmand).

📅 **Café Philo**

Que dit la sexualité de l'être humain ?

Dimanche 18 juin, 10h30-12h

Participation : consommation au choix.

📅 **Atelier d'écriture**

Jeudi 22 juin, 9h-11h

Participation : 12 € (atelier + thé ou café gourmand).

📅 **Café Lectures Partagées**

Jeudi 29 Juin, 9h30-11h30

Participation : consommation au choix.

Inscriptions au 03 44 58 92 11

Tribunes libres

📅 **Tribune Gouvieux à cœur**

Le PNR à votre service

À l'occasion du renouvellement de sa charte constitutive, le Parc Naturel Régional (PNR) Oise – Pays de France est sur le point de s'agrandir, passant de 59 communes à potentiellement 86, à cheval sur l'Oise et le Val d'Oise, donc à la jonction des Hauts-de-France et de l'Île-de-France. Nous pouvons nous en réjouir, car cette institution est un outil essentiel pour l'équilibre et l'harmonie de nos territoires.

Le PNR n'a pas vocation à déposséder les communes de leurs compétences et de leurs marges de manœuvre. Le premier projet qui allait en ce sens, avec transfert intégral de l'urbanisme, avait tout naturellement échoué en 1992. En fait, sa mission première est de conseiller et de soutenir ses membres dans leur action conjuguée de développement local durable.

Convaincu du bien-fondé de cette démarche partenariale de coordination des projets et de mutualisation des moyens, j'avais repris l'idée en 1996 pour la porter sur les fonts baptismaux. 8 ans d'efforts se sont avérés nécessaires pour l'obtention du Graal, à savoir le label PNR décerné à ce jour à 51 territoires partout en France.

Le PNR nous apporte beaucoup au quotidien, car il est un véritable laboratoire à projets. Je m'efforce d'y proposer mes idées en matière de politique territoriale. Gouvieux est évidemment source d'inspiration, en termes d'impulsion et de réalisation d'opérations très concrètes. Ainsi les 80 maires et délégués du PNR m'ont-ils renouvelé leur confiance à 4 reprises.

Le PNR est plus nécessaire que jamais face à la pression croissante de la région parisienne, pour nous permettre de conserver la maîtrise à moyen terme des enjeux vitaux que sont l'habitat, l'économie et l'environnement. Il en va de notre cadre de vie, que plus d'un nous envie

*Patrice Marchand pour le
Groupe Gouvieux à cœur*

📅 **Tribune Ensemble pour Gouvieux**

Un budget en manque d'imagination et d'ambition pour notre commune

L'élection présidentielle, et les primaires qui l'ont précédée, ont montré l'aspiration de nos compatriotes au renouvellement de la classe politique. Les hommes en place depuis tant d'années n'arrivent plus à convaincre, incapables d'apporter des réponses nouvelles. Cette usure du pouvoir, nous la constatons à l'échelle de notre commune. Aux responsabilités municipales depuis 1983 – 34 ans ! le Maire nous a présenté un budget bien peu convaincant.

Dans le Contact de mai, un long discours étayé par une armée de chiffres tente de masquer l'absence de projet en mesure de répondre aux aspirations des Godviciens. Concernant les recettes, on nous explique que la commune ne bénéficie pas "d'activités économiques productives susceptibles de remplir les caisses". Mais pourquoi serait-ce une fatalité ?

Aucune stratégie n'est présentée pour assurer le développement économique de notre commune. Concernant les dépenses, on nous présente comme une réussite la politique familiale, citant l'Unesco pour achever de nous convaincre. Mais faisons plus simple et regardons simplement la démographie de notre commune pour évaluer la réussite de cette politique menée depuis si longtemps. Les faits sont têtus, nous fermons régulièrement des classes.

Notre commune n'attire pas les familles qui préfèrent trouver ailleurs les services dont elles ont besoin. Mais le Maire s'entête... et oublie de parler du budget prévu pour construire une maison d'assistantes maternelles, alors que la première improvisée dans l'urgence est un échec. Cette nouvelle lubie du Maire va nous coûter fort cher sans améliorer significativement le service rendu.

Au chapitre des dépenses, on oublie aussi de vous parler des projets d'extension de la Plaine de Jeux et d'aménagement de la Nonette. Deux projets extrêmement coûteux dont l'utilité est fort contestable. Si nous sommes d'accord sur la rigueur budgétaire et la modération fiscale à avoir, nous considérons que d'autres choix sont nécessaires pour améliorer la vie quotidienne des Godviciens et rendre notre commune plus attractive

*Ensemble pour Gouvieux
ensemblepourgouvieux@gmail.com*

07 68 75 95 37

Les piqûres de tiques sont à prendre au sérieux !

Les piqûres de tiques présentes notamment dans les prairies, en forêt et chez les souris, sont susceptibles de transmettre la maladie de Lyme. Peu connue, cette pathologie est pourtant redoutable car elle peut être douloureuse et invalidante, notamment à cause d'une arthrite (inflammation articulaire) et d'une terrible fatigue qui peuvent durer des années. De plus, elle est difficile à traiter.

En raison d'un hiver doux, les tiques sont plus nombreuses cette année.

Voici les panneaux que vous pourrez rencontrer dans nos forêts :

PRÉVENTION

En forêt, vous pouvez être piqués par une tique et être contaminés par la maladie de Lyme, gravement invalidante.

Soyez particulièrement vigilants lors de vos promenades dans la nature :

- Portez des vêtements couvrant les jambes, les bras, le cou et la tête, rentrez le bas du pantalon dans les chaussettes.
- Évitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou sur du bois mort.
- Inspectez-vous minutieusement après votre promenade et durant les 2 semaines qui suivent.
- Si vous êtes piqués par une tique, ôtez-la avec un tire-tiques (dévissez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre), puis désinfectez la plaie.
- Consultez alors votre médecin habituel ou un dermatologue.

Gouvieux
Une ville verte

ATTENTION AUX TIQUES

PRÉVENTION

En forêt, vous pouvez être piqués par une tique et être contaminés par la maladie de Lyme, gravement invalidante.

Soyez particulièrement vigilants lors de vos promenades dans la nature :

- Portez des vêtements couvrant les jambes, les bras, le cou et la tête, rentrez le bas du pantalon dans les chaussettes.
- Évitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou sur du bois mort.
- Inspectez-vous minutieusement après votre promenade et durant les 2 semaines qui suivent.
- Si vous êtes piqués par une tique, ôtez-la avec un tire-tiques (dévissez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre), puis désinfectez la plaie.
- Consultez alors votre médecin habituel ou un dermatologue.

Gouvieux
Une ville verte

Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la ville de Gouvieux
 Directeur de la publication : Patrice Marchand
 Rédaction : DonCameleon
 Maquette et mise en page : www.traitdeplume.fr
 Photographies : , Ville de Gouvieux, DR
 Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)
 Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux

www.gouvieux.fr



Commune du

